



« J'ai aimé les études et dans mes études l'opportunité de réfléchir, de poser une analyse critique sur différents sujets. Les études de droit non seulement permettent cela, mais l'exigent. »

Aujourd'hui, nous rencontrons Marie Baudel, doctorante au laboratoire Droit et Changement Social de la Faculté de Droit et Science Politique à Nantes, qui a eu l'amabilité de venir nous parler de son parcours et de son quotidien en tant que doctorante.

DCS - Pourriez-vous me dire quelques mots sur votre parcours ?

Marie Baudel - J'ai fait une licence de droit à l'université de Brest. Je souhaitais ensuite faire un Master 1 en droit de la santé, ce qui n'était pas possible à Brest. Pour des raisons personnelles, j'ai cependant dû rester dans cette ville. Je me suis alors inscrite en Master de direction des structures sociales et médico-sociales, qui était un master professionnalisant. Il s'agissait d'un Master pluridisciplinaire avec du droit mais aussi de la gestion, de la sociologie, etc... Ce n'était pas un Master purement juridique. Je me suis éloignée du droit en Master 1 et j'ai voulu y revenir en Master 2. Pour autant, je n'ai pas fait un Master recherche mais un Master professionnel en droit international et comparé de la santé à Montpellier. C'est à Montpellier que j'ai rencontré mon directeur de thèse actuel, le Professeur Eric Mondielli, qui donnait des cours là-bas. Il était intéressé par mon sujet de mémoire de Master 2 et a accepté de l'encadrer. J'ai ensuite poursuivi en thèse.

DCS - C'est comme cela que vous vous êtes retrouvée à Nantes pour votre doctorat. Donc là, cela fait combien de temps que vous êtes doctorante ?

M.B – Actuellement, je suis en fin de deuxième année de thèse.

DCS - Est-ce que vous avez fait des stages au cours de vos études ?

M.B – Oui, j'ai fait un stage en deuxième année de Licence. Un stage très court au service des admissions dans un hôpital psychiatrique. C'est à partir de ce moment-là que j'ai commencé à m'intéresser aux questions de droit et santé mentale. Déjà, le tout premier stage effectué au cours de mes études m'a donné un intérêt pour ce qui allait devenir des années plus tard mon sujet de thèse (*L'émergence d'un droit international de la santé mentale*). J'ai également fait un stage en Master 1, dans un centre médico-psychopédagogique. Enfin, j'ai fait un stage plus long et plus conséquent en Master 2. Comme il s'agissait d'un Master professionnel, il fallait faire obligatoirement six mois de stage à l'étranger. J'ai effectué mon stage à l'Organisation Mondiale de la Santé dans le service en charge des politiques et des législations en santé mentale, ce qui m'a permis de faire mon mémoire de M2 en lien avec mon terrain de stage et d'avoir plus d'éléments non seulement pour mon mémoire mais aussi pour préparer ma thèse.

DCS – Quelles sont vos matières de prédilection ?

M.B – Je ne suis pas certaine de pouvoir dire que j'ai des matières de prédilection à ce stade, j'ai surtout encore beaucoup à apprendre ! Mais je m'intéresse tout particulièrement au Droit international des droits de l'homme et au droit de la santé.

DCS – Ce sont donc ces matières là que vous retrouvez dans votre doctorat.

MB – Tout à fait. Mon sujet de thèse est « L'émergence d'un droit international de la santé mentale ». Il y a des entrecroisements entre le droit de la santé et de droit international des droits de l'Homme puisque j'aborde la question des droits des personnes qui ont des troubles psychiques ainsi que la question du droit à la santé mentale, comme composante du droit à la santé.

DCS – Pourquoi est-ce que vous avez choisi de faire un Doctorat ?

M.B – C'est une bonne question... Je pense que j'ai aimé les études et dans mes études l'opportunité de réfléchir, de poser une analyse critique sur différents sujets. Les études de droit non seulement permettent cela, mais l'exigent. Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, il ne s'agit pas juste d'apprendre des textes, des lois, des conventions etc... Mais réellement d'être en mesure de développer une analyse. De plus, le travail de recherche est parfois presque un travail de détective, on va chercher des éléments dans des textes, dans la jurisprudence, on essaye de faire des liens entre différentes choses pour mettre en lumière ce qui n'avait pas été vu auparavant. Intellectuellement, c'est quelque chose d'assez stimulant. Cette dimension-là me plaît beaucoup. À la suite de mon mémoire j'avais donc envie de poursuivre l'expérience et de continuer en thèse.

DCS – Comment se passe le quotidien d'un doctorant ?

M.B – C'est beaucoup de travail, je pense qu'on vous le dira tous. Cependant, c'est un quotidien qui est très flexible. On peut l'organiser comme on veut. Au début on peut avoir l'impression qu'on n'a pas réellement de contraintes. Après il me semble que si on veut avancer sur la thèse il faut se mettre des contraintes soi-même, et en pratique c'est de longues heures de travail souvent le week-end ou pendant les vacances... Un quotidien qui est plutôt chargé, mais toujours stimulant.

DCS - Comment vivez-vous votre doctorat ?

M.B – Je le vis assez bien. Je pense que c'est aussi parce que Je ne consacre pas 100% de mon temps à ma thèse, j'ai la possibilité de faire d'autres activités. Je donne des TD et j'ai la chance de pouvoir travailler à côté de mon doctorat dans un domaine qui est lié à mes recherches. Cela permet de sortir un peu de la thèse, de mettre les choses en perspective, d'avoir d'autres expériences. Quand je reviens à mon travail de thèse je suis d'autant plus motivée que j'ai aussi pu me consacrer à d'autres activités.

DCS - Tout votre quotidien n'est donc pas orienté sur la production de thèse.

M.B – Tout à fait, les TD par exemple, demandent beaucoup de préparation, même s'ils permettent de reprendre les bases de certaines matières, ils ne sont pas directement liés au travail de recherche.

DCS – Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

M.B – J'imagine que c'est la possibilité, et je le dis modestement, de pouvoir apporter une petite pierre à l'édifice de la connaissance, de produire quelque chose de nouveau. En espérant que mon travail sera utile et servira à approfondir la réflexion, à amener un regard nouveau ou des angles d'analyse différents sur mon sujet de recherche.

DCS- Quels outils est-ce que vous utilisez pour vos recherches ?

M.B – Mon sujet de thèse n'est pas un sujet qui a été traité en tant que tel. Je dois rechercher des sources selon les différentes thématiques que recoupe le sujet. Je m'appuie de façon classique sur des ouvrages, des articles de doctrines, de la jurisprudence. Il y a aussi dans mon travail tout un aspect historique. Par exemple, je vais bientôt aller faire des recherches dans les archives de la Société des Nations, pour voir exactement quelle était l'activité de cette organisation dans le domaine de la santé mentale. Les sources d'information peuvent donc être assez variables selon les sujets de thèses.

DCS – En tant que chargée de TD, qu'est-ce que vous enseignez principalement ?

M.B – Le Droit constitutionnel en première année et le droit international public en troisième année.

DCS – Cela doit être nouveau de se retrouver de l'autre côté.

M.B – Absolument, c'est assez impressionnant la première fois de se retrouver en face d'une classe d'étudiants. C'est d'autant plus angoissant qu'on a parfois eu, en tant qu'étudiants, d'excellents chargés de TD. Ce sont des exemples qui nous donnent envie de bien enseigner la matière. De plus, c'est une responsabilité importante puisque c'est en parti à travers nous que les étudiants vont comprendre et s'intéresser à la matière. C'est une responsabilité et en même temps un plaisir d'enseigner et de pouvoir retransmettre la connaissance que l'on a acquise pendant nos études.

DCS – Vous êtes encadrés par des professeurs ?

M.B – Oui, les Maîtres de conférences ou Professeurs responsables de la matière nous encadrent. Les thématiques des séances, les modalités d'examens, etc. sont déterminés par eux. Sur les questions pédagogiques, on apprend aussi énormément des autres doctorants. Les échanges avec les autres chargés de TD sont des moments qui permettent de partager des expériences et d'échanger sur les difficultés éventuelles.

DCS – Selon vous, quelles sont les qualités essentielles pour devenir doctorant ?

M.B – Une bonne capacité de travail c'est évident. Je pense qu'il faut également être tenace pour maintenir cette capacité de travail sur le long terme. Ne pas se laisser déborder ou déstabiliser par la charge de travail. Il faut, à mon avis, être aussi curieux, ne pas seulement s'intéresser à son sujet, mais aller chercher au-delà. Peut-être parfois aller voir ce qui se passe en droit comparé ou dans d'autres matières, se demander ce que les sciences sociales peuvent apporter... Dans mon domaine de recherche, la santé mentale, l'apport des sciences sociales est très important. Même si je fais une thèse de droit, c'est une connaissance qu'il m'est important d'avoir.

DCS – Quels conseils donneriez-vous aux étudiants qui veulent se lancer dans une thèse ?

M.B – Je leur conseille de choisir un sujet qui les intéresse vraiment parce qu'ils vont devoir vivre avec leur sujet à l'esprit en permanence pendant minimum trois ans, voire plus. Il vaut donc mieux choisir un sujet pour lequel on a suffisamment de motivation pour l'explorer sous toutes les coutures.

DCS – Quels sont les débouchés que vous espérez trouver à la fin du doctorat ?

M.B – J’aimerais bien pouvoir continuer à enseigner, mais le parcours pour devenir Maître de conférences est très sélectif. Je ne néglige donc pas toutes les autres opportunités qui pourraient se présenter. Le fait d’avoir fait plusieurs stages et d’avoir un travail de consultante en parallèle avec ma thèse me permet d’avoir un pied dans le monde professionnel et de pouvoir avoir une idée plus claire des opportunités envisageables après le doctorat qui ne relèvent pas du monde académique.

DCS – Souhaitez-vous rajouter quelque chose ?

M.B – Il y a une forme de solitude dans le travail de thèse. On ne travaille pas en équipe mais seul sur notre sujet. Je crois que c’est important de partager cette expérience avec d’autres doctorants. Justement, pouvoir fréquenter le laboratoire, permet cela. Si notre sujet nous est propre, on partage quand même tous un peu la même expérience.

Le laboratoire remercie Marie Baudel pour sa participation et le partage de son expérience.